

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre, session 2022, dans l'académie de BORDEAUX.

Le président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de BORDEAUX, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2022, dans l'académie de BORDEAUX :

Monsieur RANCHOU-PEYRUSE Anthony, maître de conférences hors classe, président, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame ATTARD Eléonore, ingénieure de recherche hors-classe, vice-présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur AUGÉ-DUBOË Benoît, assistant ingénieur, expert, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Madame GASSIE Claire, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Pau*, le *01/06/2022*

Le Président de l'Université
Laurent BORDES

